

Compte-rendu de réunion groupe de travail REH/APL du jeudi 11 mai 2017 dans le cadre des journées du RMT Fertilisation et Environnement

Présents :

- Marie BENOIT, Unilasalle, campus Rouen
- Franchesca DEGAN, ACTA
- Lison DELSALLE, Mairie de Clamecy, BAC Grenelle de la Nièvre du Bassin Seine-Normandie
- Mathieu DOURTHER, Ministère de l'Agriculture
- Marie FLAMENT, Agro-Transfert Ressources et Territoires
- Julien GAILLARD, Chambre d'Agriculture de l'Aisne
- Caroline LE ROUX, LDAR02
- Florent LEVAVASSEUR, INRA
- Léna ODDOS, Terres Inovia
- Gaël PONSARDIN, Chambre d'Agriculture de la Marne
- Cyrine REZGUI, UniLaSalle
- Jean-Christophe ROUX, Irstea
- Pascal THIEBEAU, INRA
- Christophe VANDENBERGHE, Gembloux Agro-Bio Tech (ULg)

Excusés :

- Nicolas BEAUDOIN, INRA
- Claire CROS, CRA Grand Est
- Sebastien MINETTE, Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine
- Laurette PARAVANO, Chambre d'Agriculture de l'Yonne
- Raymond REAU, INRA
- Bernard VERBEQUE, Chambre d'Agriculture du Loiret
- Jean-François VIAN, ISARA-Lyon

Ordre du jour

1. Bref retour sur l'Atelier 2016 :
 - comparaison d'actions/résultats (SERPN-CA02-GxABT)
 - définition des objectifs du groupe de travail APL/REH
2. Présentation des actions menées et résultats (5 années de suivi) dans le réseau AZUR (Julien Gaillard – CA02)
3. Présentation de l'APL en Wallonie. Etablissement des références et contrôle : méthodologie et résultats. Evaluation de l'APL en tant qu'indicateur environnemental (Christophe Vandenberghe – GxABT).
4. Définition des objectifs du groupe de travail

Bref retour sur l'Atelier 2016 :

L'enquête réalisée en préalable à l'atelier de 2016 avait mis en évidence des besoins sur différentes thématiques :

- Mise en commun de méthode
- Partage d'informations – constitution d'une base de données pour voir l'impact de pratiques culturales
- Quel est la performance de cet indicateur sur la lixiviation du nitrate

Lors du groupe de travail de l'an passé, des questions ont été soulevées sur des problématiques telles que :

- Discussion sur la variabilité des dates d'échantillonnage, quelle est la période la plus appropriée en entrée et sortie d'hiver et comment la déterminer ?
- Problématique des sols caillouteux, comment avoir une estimation fiable du reliquat et sur quelle profondeur ?
- Comment bien valoriser des résultats et quels retours pour les agriculteurs ?
- Comment appréhender la dimension environnementale, quelle interprétation ?
- Valorisation des données via la modélisation, quel outil utiliser ?

Suite à l'atelier 2016, les actions suivantes ont été conduites :

- Travail sur un projet de base de données par Arnaud Gobillot de l'INRA de Mirecourt. Une trame a été réalisée pour permettre le partage de données mais elle n'a pas été diffusée. Ce travail pourrait servir de bases à un projet mais le travail n'a pour l'instant pas abouti car il n'y a pas d'objectif ou de cadre défini pour l'utilisation d'une telle base de données.
- Christophe Vandenberghe a entamé un travail d'organisation d'un atelier sur les reliquats entrée-hiver pour débattre sur les questions scientifiques et partager les actions menées sur le terrain par les différents opérateurs. La proposition de Christophe n'a pas abouti faute d'un nombre suffisant de personnes disponibles et motivés pour participer à un tel atelier. Lison Delsalle a échangé avec les agences de l'eau qui pourraient participer financièrement à l'organisation d'un tel atelier.

Présentation des actions menées et résultats (5 années de suivi) dans le réseau AZUR (Julien Gaillard – CA02)

Cf diaporama

La chambre d'agriculture de l'Aisne assure l'animation du réseau AZUR mis en place en 2012 dans le contexte des BAC. Ce réseau est financé par agence de l'eau Seine Normandie. Le financement concerne les analyses de reliquat entrée et sortie d'hiver et l'animation du réseau.

La 1^{ère} mesure envisagée sur les bassins d'alimentation de captage était un plafonnement d'azote. Cependant, cette mesure ne convenait pas aux agriculteurs et c'est dans ce cadre que le réseau AZUR a été mis en place.

A l'origine, les actions prévues dans le programme allaient au-delà de la réglementation. La réglementation ayant évolué, aujourd'hui, seuls le fractionnement des apports, les analyses

d'effluent et l'utilisation d'outils de pilotage sont des mesures supplémentaires par rapport à la réglementation.

Les systèmes de culture suivis sont relativement classiques, il y a peu de situations orphelines et pas d'exploitation en agriculture biologique. Il y a un animateur de la chambre d'agriculture sur chaque BAC mais pas de suivi de parcelles formalisé. Les parcelles suivies dans le réseau sont des parcelles fixes (une parcelle par exploitant). Il n'y a pas de traitement spatialisé des résultats.

Des réunions de rendus aux agriculteurs sont réalisées annuellement. Ce sont souvent les mêmes agriculteurs qui y participent. Essentiellement c'est de la communication d'informations

Au cours de la présentation, différentes questions/axes d'améliorations ont été soulevées :

- Intégration des résultats des analyses de PRO : sont-elles systématiquement fournies ?
- Comment fixer un objectif de teneur en mg/l en surface pour ne pas avoir d'impact environnemental ?
- Estimation du développement de la CIPAN. Il n'y a pas de mesure réalisée. Comment améliorer le suivi de la biomasse produite ? La méthode MERCI est utilisée dans la Nièvre.
- Informations sur les teneurs en MO du sol : à étudier
- La situation culturale blé/colza présente des reliquats entrée-hiver plus élevés. Il y a un travail en cours sur cette problématique afin de tester des solutions.
- Suivi des zones d'élevage
- Est-ce qu'on pourrait imaginer piloter quelque chose avec le résultat du REH ? quelle action mettre en place ?
- Pour l'instant, on ne reste que sur un constat. Les résultats sont rendus tard. Le REH, c'est un bilan de la campagne et de la météo. REH, c'est un outil d'animation ou de réflexion. Mais que va-t-il se passer si on en fait un outil réglementaire ?
- Y-a-t-il un lien entre REH et rendement ?

Présentation de l'APL en Wallonie. Etablissement des références et contrôle : méthodologie et résultats. Evaluation de l'APL en tant qu'indicateur agronomique et environnemental (Christophe Vandenberghe – GxABT).

Chaque année, dans 5% des exploitations agricoles de la zone vulnérable, trois parcelles sont contrôlées par l'Administration. L'évaluation se fait par comparaison avec des valeurs établies sur base d'observations menées dans des fermes de référence.

Les parcelles de betterave récoltées avant le 15/11 ne doivent pas être contrôlées. Les cultures légumineuses sont classées dans la classe légumes. A priori, les contrôles n'ont pas d'influence sur les pratiques des agriculteurs notamment en terme de choix des cultures.

Les fermes de référence sont choisies par Gembloux Agro-Bio Tech. L'administration ne connaît pas le nom des fermes de référence. Si la ferme de référence est contrôlée et que ça ne se passe pas bien, la ferme sort du réseau.

Pour les prairies, l'échantillonnage est réalisé sur 30 cm (au lieu de 90 cm en culture) car ce sont le plus souvent des sols superficiels.

Les sanctions peuvent varier de 20 à 120 €/ha.

Définition des objectifs du groupe de travail et suites

Différentes initiatives ont eu lieu mais il manque un cadre pour poursuivre les activités du groupe de travail. Les conclusions du comité stratégique du RMT F et E qui s'est réuni en début d'année ont abouti à la nécessité de construire un projet avec des sources de financement pour continuer à faire vivre le groupe et poursuivre les travaux de manière coordonnée.

On note une nécessité de partage d'expérience pour les connaissances scientifiques.

Pistes de financement possibles :

- Agence de l'eau Seine Normandie. Il y a des financements locaux mais on ressent un manque dans l'accompagnement auprès des agriculteurs.
- Onema (Christophe Vandenberghe prendra contact avec Claire Billy)
- Casdar
- Ademe

D'un point de vue scientifique, Florent Levasseur est intéressé pour un projet à l'échelle territoriale avec ou sans apport de PRO. Dans ce sens, un projet européen avec plusieurs pays a été déposé.

Il y a une demande de mettre en contact les gens de terrain et les scientifiques dans le cadre d'un projet pour faire avancer les problématiques.

Idée : monter une méthode et un projet global. Comment interpréter les résultats des mesures en entrée-hiver pour conduire des actions sur le terrain ?

Appel à volontaires pour trouver des pistes de financements et monter une équipe projet pour la rédaction d'un dossier. Une réunion téléphonique sera organisée après l'été pour faire part des pistes possibles et évaluer la faisabilité de monter un projet.